

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TAEKWONDO WT
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2022 (AGE)

23 octobre 2022 à 10h, format hybride (présentiel et virtuel)

Maison du Loisir et du Sport : 7665, Boul Lacordaire, Montréal (QC)



1. Ouverture de l'assemblée

Par Jean Faucher, président du CA de la FQT

2. Vérification de la régularité de la convocation

Me Émilie Gonthier confirme.

3. Vérification du quorum

Me Émilie Gonthier confirme.

Prise de présences : Abdel Ilah Es Sabbar (directeur exécutif de la FQT)

4. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Jean Faucher propose :

Président : Me Marc Legros

Secrétaire : Benjamin Leboeuf

5. Adoption de l'ordre du jour

Proposeur : André Marquis

Secondeur : Patrick Perras

Adopté à l'unanimité

6. Présentation des règlements généraux selon le code de gouvernance

Présentation sommaire des modifications aux règlements généraux par Me Émilie Gonthier.

7. Adoption des règlements généraux selon le code de gouvernance

Commentaires/demandes de M. Réjean Lemieux :

- Art.1.1 : La FQT n'est pas affilié à la WT, il demande un nouveau libellé;
- Art.5 : Membres actifs vs pratiquants;
- Art.15 : Choisir entre superviseur et directeur technique;
- Art.25 : Recommandation vs décision;
- Art.34 : Processus de démission et d'élection du président;
- Art.52 : Changer déboursés avec produits/charges;

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TAEKWONDO WT
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2022 (AGE)

23 octobre 2022 à 10h, format hybride (présentiel et virtuel)

Maison du Loisir et du Sport : 7665, Boul Lacordaire, Montréal (QC)



- Art. 66 : Faire concorder la fin de l'exercice financier avec la période de vote/affiliations;
- Liste des délégués pour 30 juin;
- Art.71 : Il suggère des comités statutaires;
- Il demande l'harmonisation des règlements versions 1 et 2.

André Marquis indique une erreur à la page 25.

Proposition : Patrick Perras

Secondeur : Michel Meunier

Aucun membre ne propose le vote

Adopté à l'unanimité

8. Adoption des modifications aux objets inscrits aux lettres patentes;

Proposeur : Réjean Lemieux

Secondeur : Michel Labonté

9. Adoption de la modification du nombre d'administrateurs;

Changer de 7 à 8 administrateurs

Proposeur : Jean Faucher

Secondeur : André Marquis

10. Adoption d'une résolution à l'effet d'abolir le comité exécutif;

Proposeur : Patrick Perras

Secondeur : Michel Labonté

11. Clôture de l'assemblée

Le 23 octobre 2022 à 11h30

Proposeur : André Marquis

Secondeur : Michel Labonté